



RÉSEAU FRANCOPHONE DE LA RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATELIER SUR LA REGULATION POSTALE

Mercredi 15 octobre 2008

Tunis, Tunisie

HOTEL CONCORDE BERGES DU LAC

Il n'existe pas un modèle unique de régulation postale. Une régulation adaptée dépend de différents facteurs, tels que le trafic ou encore le type d'économie de distribution existante dans le pays. Cependant, la mise en place d'un service universel de qualité est un défi auquel doivent faire face l'ensemble des autorités de régulation nationales pour faire évoluer leur secteur postal, amené progressivement à s'ouvrir à la concurrence.

14 :00 Mot de bienvenue de M. Ali GHODBANI, Président de l'Instance nationale des télécommunications de Tunisie.

14 :15 Mot de bienvenue – M. Daniel G. GOUMALO SECK – Président de FRATEL

14:30 La mise en place du cadre de régulation postale

Président de la table ronde : M. M. Daniel G. GOUMLO SECK, Directeur général de l'Agence de régulation des postes et télécommunications du Sénégal

Exposé introductif de la table ronde : M. Peter RENDOV, Membre du Collège de la Commission de Régulation des Communications du Bulgarie

Tour de table

16 :00 Pause café

16 :30 Quel modèle de distribution afin de garantir un service de qualité dans un marché en évolution ?

Président de la table ronde : Mme Joëlle TOLEDANO, Membre de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de postes de France

Exposé introductif de la table ronde : M. José ANSON, Expert en Economie Postale, Union postale universelle

Tour de table

18 :30 – 18 :45 Résumé des travaux – Mme Joëlle TOLEDANO, Membre de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes de France

20 :00 Dîner

